



Dynamique régionale des collectivités, guichet unique et standardisation de l'offre

- **La mobilisation des collectivités, avec une dynamique forte portée par les Conseils Régionaux**

Avec l'adoption des SRCAE, les Conseils Régionaux apparaissent comme un échelon structurant de l'action des collectivités territoriales en matière de transition énergétique.

Les collectivités en général sont vecteurs d'innovations importantes, tant en matière de structuration de la filière, de formation professionnelle que d'accompagnement des ménages.

La rénovation du patrimoine des collectivités, en particulier celui relatif au domaine scolaire, pourra tirer le marché en quantité et en qualité.

- Régionalisation du Plan Bâtiment Durable

Le Plan Bâtiment Durable s'est engagé récemment dans une dynamique de régionalisation, avec 8 conseils régionaux pilotes¹, avec l'objectif de permettre une animation de la filière dans chaque région similaire à ce qui existe au niveau national.

La territorialisation du Plan Bâtiment Durable relève d'une volonté de décentralisation, de telle sorte que la dynamique territoriale soit portée par les acteurs locaux, et que celle-ci soit valorisée dans un objectif de renforcement mutuel des actions à toutes les échelles. En conséquence, chaque Plan Bâtiment Durable régional prendra la forme et l'organisation qui convient à la situation locale : à géométrie variable, PBD régionaux pourront également reposer sur des instances ou dynamiques déjà existantes.

Les PBD régionaux sont actuellement en cours de mise en place.

- **Guichet Unique : vers un déploiement sur tout le territoire**

Le guichet unique (GU) a été annoncé par le Premier Ministre lors de la conférence environnementale.

Au-delà du réseau des Espaces Info Energie et des ADIL qui constituent le maillage le plus abouti actuellement, il existe des initiatives de GU portées par des collectivités (en général à l'échelle de l'agglomération, de la communauté ou de la métropole).

Par exemple, Tinergie à Brest ou Renov'ee à Vannes proposent un accompagnement des particuliers de bout en bout, ainsi qu'une mise en relation avec des professionnels sélectionnés. Ces initiatives sont portées par les collectivités, avec l'appui technique d'une entreprise de Conseil. D'autres formes de « guichet unique » sont en cours d'élaboration par les collectivités.

¹ Aquitaine, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Centre, Bretagne, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie



Nous constatons également l'émergence d'une offre totalement privée, capable d'accompagner des particuliers dans tout leur projet. Certaines offres correspondent à un travail classique de maîtrise d'œuvre (ex. : optiréno), mais d'autres correspondent à l'alliance de professionnels de tout le secteur (ex. : réseau énergie habitat²). De plus, des groupements d'entreprises se constituent et des offres intégrées (entreprises générales du bâtiment) sont en cours de conception, avec une capacité d'accompagnement sur une partie du projet.

En conséquence, dans la mise en place du GU, au-delà d'une bonne articulation des agences nationales (ANAH, ADEME, ANIL), de l'initiative des collectivités publiques et d'une information cohérente nationale, il sera nécessaire de trouver une place pour le secteur privé « de qualité ». L'enjeu du GU doit être de faciliter le passage à l'acte des particuliers et la structuration de la filière, sans pour autant se substituer à elle –sans quoi aucune massification ne sera possible.

Le Plan Bâtiment travaille à favoriser le déploiement de ces initiatives sur l'ensemble du territoire de manière cohérente et en laissant une marge d'initiative aux acteurs locaux publics et privés.

- **Pack travaux et standardisation de l'offre**

La réduction des coûts est essentielle à la massification. Pour cela, l'émergence d'offres standardisées est nécessaire. Cela peut passer par la conception de « packs travaux » ou « solutions techniques de références », déclinés localement ou régionalement et ainsi adaptés à un patrimoine donné.

Les Conseil Régionaux pourraient jouer un rôle de leader dans ce domaine (ils ont déjà commencé, par exemple en Nord-Pas-de-Calais). Un soutien national à la conception, diffusion et formation à ces solutions pourrait être utile ; la généralisation prendra plusieurs années.

² Lancé par des négociants en matériaux, ce GIE permet l'alliance de professionnels sur toute la chaîne de valeur (du banquier à l'artisan). REH ouvre actuellement des agences de la rénovation dans le sud est de la France (déjà 1 ouverte à Montpellier, 17 ouvertes en 2013 normalement), et revendique à terme 1500 points de contacts avec les clients pour diffusion de leur offre de rénovation (agences bancaires, magasins de matériaux...).